

LA PRESENTE ANNONCE N'EST PAS DESTINEE A ETRE COMMUNIQUEE, PUBLIEE OU DISTRIBUEE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX OU VERS LES ETATS-UNIS, L'AUSTRALIE, LE CANADA, LE JAPON OU DANS TOUT AUTRE TERRITOIRE OU UNE TELLE COMMUNICATION SERAIT ILLEGALE.

TiGenix: communiqué en rapport avec les obligations convertibles arrivant à échéance en 2018

Louvain (BELGIQUE) – Le 18 mars 2016, 19h00 CET – TiGenix NV (Euronext Brussels: TIG; la "**Société**"), une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de ses plateformes propriétaires de cellules souches allogéniques, publie ce communiqué en rapport avec les obligations convertibles non subordonnées et non garanties d'un montant principal de EUR 25 millions portant un taux d'intérêt de 9% et arrivant à échéance en 2018 (Code ISIN: BE6276591128) (les "**Obligations**") émises par la Société.

Conformément à la Condition 6.2 (f) des Conditions générales des Obligations, le Prix de Conversion des Obligations a été ajusté à la baisse, à la suite du placement annoncé par la Société, le 10 mars 2016 de 25 millions de nouvelles actions à un prix d'émission de 0,95 € par nouvelle action, soit 23.750.000 € au total, avec annulation des droits de préférence des actionnaires existants de la Société. Par conséquent, l'Agent de Calcul a déterminé que le Prix de Conversion doit être ajusté de 0,9414 € vers un nouveau niveau de 0,9263 € par action TiGenix (après arrondissement conformément à la Condition 6.6 des Conditions générales des Obligations). L'ajustement du Prix de Conversion a pris effet le 14 mars 2016.

Interprétation

Sauf s'ils sont définis autrement dans la présente annonce, les mots et expressions utilisés ici ont la même signification que celle attribuée dans les Conditions générales des Obligations (telles que modifiées et/ou complétées et/ou révisées de temps à autre).

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

TiGenix
Claudia D'Augusta
Chief Financial Officer
T: +34 91 804 92 64
Claudia.daugusta@tigenix.com

A propos de TiGenix

TiGenix NV (Euronext Brussels : TIG) est une société biopharmaceutique avancée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à partir de ses plateformes propriétaires de cellules souches allogéniques, ou provenant de donneurs, expansées. Deux produits de la plateforme technologique de cellules souches dérivées de tissus adipeux sont en cours de développement clinique. Le Cx601 est en phase III pour le traitement de fistules périanales complexes chez les patients atteints de la maladie de Crohn. Le Cx611 a réalisé un essai de phase I de provocation du sepsis et un essai de phase I/II portant sur l'arthrite rhumatoïde. Depuis le 31 juillet 2015, TiGenix a fait l'acquisition de Coretherapix, dont le produit cellulaire phare, AlloCSC-01, fait actuellement l'objet d'un essai clinique de phase II pour le traitement de l'infarctus aigu du myocarde (IAM). En outre, le deuxième candidat de la plateforme de cellules souches cardiaques acquis de Coretherapix, AlloCSC-02, est en développement dans une indication chronique. TiGenix a également

TIGENIX

développé le ChondroCelect, un produit cellulaire autologue pour la réparation du cartilage du genou, qui fut le premier médicament de thérapie innovante (Advanced Therapy Medicinal Product, ATMP) à être approuvé par l'Agence européenne des médicaments (EMA). Depuis juin 2014, les droits de commercialisation et de distribution du ChondroCelect font l'objet d'une licence exclusive accordée à Sobi pour l'Union européenne (à l'exception de la Finlande, où il est distribué par Finnish Red Cross Blood Service), la Norvège, la Russie, la Suisse et la Turquie, ainsi que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Basée à Louvain (Belgique), TiGenix a également des activités à Madrid (Espagne). Pour plus d'informations, surfez sur www.tigenix.com.